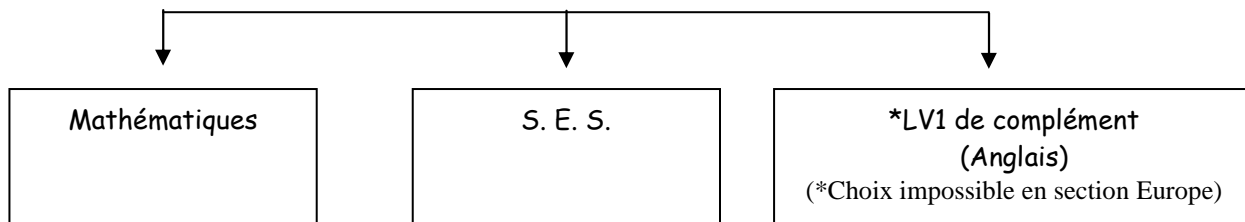


ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES COMMUNS	Coefficient	NB Heures d'enseignement
Français	2 + 2	4 h
Sciences Economiques et Sociales	7	5 h
Histoire - Géographie	5	4 h
Mathématiques Appliquées	5	3 h
L V 1	3	3 h 30
L V 2	3	2 h
Enseignement scientifique SVT (Sciences de la Vie de la Terre)	2	1h 30
ECJS (Education Civique Juridique et Sociale)		1 h /quinzaine
T P E (Travaux Personnels Encadrés)	2	2 h
EPS	2	2 h

1 ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AU CHOIX (Coef. 2)

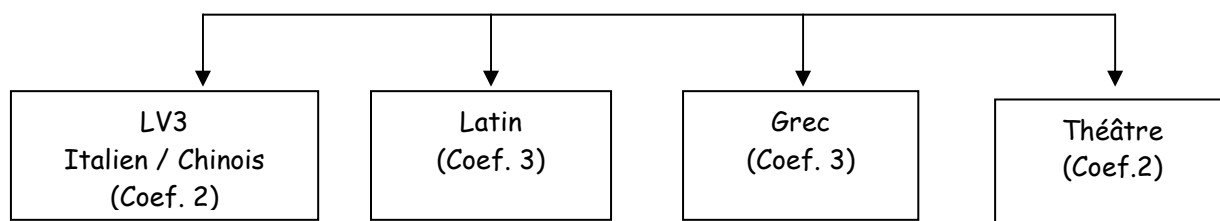
(2 h par semaine)



OPTIONS FACULTATIVES

1 matière au choix

(2 ou 3 h en fonction de l'effectif du groupe)



N.B Langue ancienne et langue vivante 3 ne peuvent être choisies simultanément

BACCALAURÉAT A MENTION EUROPÉENNE

Les élèves qui en **Seconde** ont suivi les enseignements spécifiques à la classe Europe (anglais Europe et 1h d'histoire en langue anglaise) peuvent continuer cette formation linguistique dans les mêmes conditions en **Première** afin de préparer le baccalauréat général (L,ES,S) à **mention européenne**. **L'enseignement Europe peut leur tenir lieu d'enseignement obligatoire.**